

FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

23 novembre 2010

Résumé des Co-présidents
Réunion du Comité du Fonds fiduciaire du Fonds pour les technologies propres

12 novembre 2010

Co-Présidents

Zaheer Fakir, Afrique du Sud
Cyril Rousseau, France

INTRODUCTION AU RESUME

1. Comme prévu par les règles de procédure du Comité du Fonds fiduciaire du FTP, le résumé des co-présidents qui suit présente les conclusions de la réunion et les décisions qui y ont été prises.

OUVERTURE DE LA REUNION

2. La réunion a été ouverte par les Co-Présidents, Zaheer Fakir, le membre sud-africain du Comité du Fonds fiduciaire, et Cyril Rousseau, le membre français du Comité du Fonds fiduciaire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. La réunion a adopté l'ordre du jour provisoire défini dans le document CTF/TFC.6/1/Rev.2.

RAPPORT D'ACTIVITE SEMI-ANUEL DU FTP

4. Le Comité du Fonds fiduciaire a examiné le document CTF/TFC.6.3/Rev.1, le *CTF Semi-Annual Operational Report*. Le Comité du Fonds fiduciaire accueille avec satisfaction ce rapport et les progrès accomplis dans le cadre des plans d'investissement approuvés par le FTP. Le Comité se félicite en outre de ce qu'un système de suivi des projets identifiera l'état d'avancement de leur mise en œuvre, et il invite instamment les pays et les BMD à équilibrer rapidité et qualité dans la mise en œuvre des projets.

5. Le Comité du Fonds fiduciaire convient qu'il serait bon que l'Unité administrative des FIC, en collaboration avec le Comité des BMD, fasse rapport régulièrement des décaissements effectués dans le cadre du FTP.

6. Le Comité préconise l'organisation d'une séance spéciale sur l'engagement du secteur privé sous l'égide du FTP pendant le Forum des partenariats.

7. Le Comité du Fonds fiduciaire a étudié le document CTF/TFC.6.3/Inf.2, *Update on the CSP-MNA Investment Plan*, préparé conjointement par la Banque africaine de développement et le Groupe de la Banque mondiale, et accueille avec intérêt le rapport sur les progrès réalisés dans la préparation des projets dans le cadre du plan d'investissement CSP-MNA. Le Comité se réjouit en particulier des progrès accomplis par le projet Quarzazat au Maroc et de l'exposé fait par le représentant du gouvernement marocain. Le Comité du Fonds fiduciaire soutient le plan et encourage les pays et les BMD à communiquer à d'autres pays FTP l'expérience qu'ils ont acquise dans leurs efforts pour catalyser la participation du secteur privé aux projets.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR FIDUCIAIRE SUR LA SITUATION FINANCIERE DU FTP

8. Le Comité du Fonds fiduciaire accueille avec satisfaction le document CTF/TFC.6/4, *Trustee Report on the Financial Status of the CTF*, et prend note de l'état des promesses de

fonds, contributions et recettes totales reçues par le FTP ; du financement disponible pour le Fonds fiduciaire du FTP ; et du rapport sur les activités entreprises par l'Administrateur fiduciaire pour gérer le fonds fiduciaire du FTP.

9. Le Comité du Fonds fiduciaire charge l'Administrateur de fournir dans son prochain rapport les informations relatives aux décaissements ainsi que la ventilation des dons, des garanties, des prêts et des prêts participatifs.

Le Comité demande également à l'Unité administrative des CIF et à l'Administrateur d'exercer le suivi des engagements de co-financement émis par certains contributeurs en même temps que leurs promesses de contributions au FTP et de faire rapport sur les progrès de la mise en œuvre de ces engagements.

PROJET DE GESTION DU RISQUE DU PORTEFEUILLE DES ACTIVITES EN COURS ET EN PREPARATION

10. Le Comité du Fonds fiduciaire a examiné le document CTF/TFC.6/5/Rev.1, *Proposal for Pipeline and Portfolio Risk Management*, préparé par l'Unité administrative des FIC en collaboration avec les BMD et l'Administrateur. Le Comité du Fonds fiduciaire accueille favorablement le projet et appuie l'approche présentée pour la gestion des activités en préparation, conscient de ce que celle-ci doit avoir pour priorité de finaliser les projets. Le Comité invite l'Unité administrative des FIC, les BMD et l'Administrateur à détailler plus avant le projet de gestion du risque du portefeuille en vue de le soumettre à l'approbation du Comité du Fonds fiduciaire à sa prochaine réunion.

CADRE D'EVALUATION DES RESULTATS DU FTP

11. Le Comité du Fonds fiduciaire a étudié le document CTF-SCF/TFC.6/6, *CTF Results Frameworks*, et approuve le rapport et le cadre d'évaluation des résultats proposé pour le Fonds pour les technologies propres, à titre de document « vivant » qui servira de base pour faire progresser le développement de projets et programmes financés par le FTP. Le Comité reconnaît qu'il convient d'appliquer le cadre avec souplesse et pragmatisme, en tenant compte des situations particulières des pays. Dans l'application du cadre d'évaluation des résultats, il importera de s'appuyer sur les systèmes de suivi en place dans les pays. L'Unité administrative des FIC et le Comité des BMD sont invités à faire rapport au Comité du Fonds fiduciaire de l'expérience qu'ils auront acquise en rendant le cadre opérationnel, notamment de leur meilleure appréciation des coûts, en vue d'adapter le cadre sur la base de l'expérience fournie par les essais sur le terrain.

PLAN D'INVESTISSEMENT DU FTP POUR LE NIGERIA

12. Le Comité du Fonds fiduciaire du FTP a examiné le document CTF/TFC.6/7, *CTF Investment Plan for Nigeria*, et approuve le plan à titre de base pour la poursuite du développement des activités de financement du FTP, sous réserve de la mise en circulation d'une version révisée tenant compte des commentaires émis par le Comité du Fonds fiduciaire pendant la réunion et de ceux qui pourront être soumis par écrit jusqu'au 26 novembre 2010. Le Comité

du Fonds fiduciaire prend également note de la demande d'un financement de 250 millions de dollars adressée au FTP pour financer les projets et programmes proposés.

13. Sachant que les ressources promises au FTP ont déjà été allouées à des projets d'investissement antérieurs, le financement des projets et programmes du plan d'investissement dépendra également de la disponibilité de fonds au-delà de ce qui est prévu pour les projets actuellement en préparation.

14. Le Comité du Fonds fiduciaire invite les pays donateurs à s'efforcer de mobiliser des ressources supplémentaires pour le FTP afin que le Nigéria, de concert avec la Banque africaine de développement et le Groupe de la Banque mondiale, puisse développer les projets et programmes proposés en vue de leur approbation pour un financement du FTP par le Comité du Fonds fiduciaire lorsque des ressources suffisantes pour financer l'un quelconque des projets et programmes du plan seront disponibles, du fait soit de contributions supplémentaires au Fonds fiduciaire du FTP, ou de la libération de ressources de projets et programmes faisant partie de plans d'investissement antérieurs. Il conviendrait que l'Unité administrative des FIC informe par courrier le Comité du Fonds fiduciaire, le Nigéria et le Comité des BMD de la disponibilité de telles ressources lorsqu'elle se produira.

AFRIQUE DU SUD – PROJET D'APPUI RENOUELABLE ESKOM

15. Le Comité du Fonds fiduciaire du FTP a examiné le projet proposé, *South African, Eskom Renewable Support Project* (document CTF/TFC.6/8) et approuve une allocation de 350 millions de dollars du FTP au projet sous réserve qu'il soit répondu aux questions que soumettront les membres du Comité du Fonds fiduciaire après l'évaluation.

16. Le Comité du Fonds fiduciaire accueille favorablement cet important projet et reconnaît qu'il a le potentiel d'être un investissement de grande qualité capable d'exercer des effets transformationnels. Le Comité du Fonds fiduciaire consent à ce que la Banque africaine de développement et la Banque mondiale entreprennent d'évaluer le projet sous réserve qu'il soit répondu au cours du processus d'évaluation aux questions soumises par écrit par les membres du Comité du Fonds fiduciaire jusqu'au 19 novembre 2010. Des réponses écrites aux questions des membres du Comité du Fonds fiduciaire devront être préparées par le gouvernement de l'Afrique du Sud et par les BMD et communiquées par l'Unité administrative des FIC aux membres du Comité du Fonds fiduciaire.

MODALITES DE PRISE DE DECISION DANS D'AUTRES ORGANISMES INTERNATIONAUX INTERESSES

17. Le Comité du Fonds fiduciaire, après examen du document CTF/TFC.6/9, *Decision Making Processes in other Relevant International Bodies*, accueille favorablement cette enquête à titre de document de référence utile et prend note des modèles de prise de décision pratiqués par les autres institutions et Fonds internationaux.

ÉLECTION DES CO-PRESIDENTS

18. Le Comité du Fonds fiduciaire a réélu Zaheer Fakir, le membre sud-africain du Comité, et Cyril Rousseau, le membre français du Comité, comme Co-Présidents du Comité pour un nouveau mandat, du 1^{er} décembre 2010 au 2 juillet 2011.

CLOTURE

19. La réunion a été close vendredi 12 novembre 2010.